

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la séance spéciale du Conseil de ville de la Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 9 mai 2006, à 20h00, à la MRC de la Jacques-Cartier, 60, rue St-Patrick, Shannon.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

- Monsieur O'Donnell Bédard, Maire
- Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
- Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
- Monsieur Guy Jacob, conseiller
- Monsieur Claude Lessard, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier

**ABSENCE MOTIVÉE:** Monsieur Michel Croteau, conseiller

#### **7344- Ouverture de la séance**

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard, déclare cette séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil qui renoncent à l'avis de convocation.

#### **7345 - Acceptation de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Guy Jacob, appuyé par M. Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'ordre du jour de la séance spéciale du 9 mai 2006.

#### **7346 - Échéancier pour le référendum**

Il est proposé par M. Jocelyn Boivin, appuyé par M. Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte l'échéancier suivant concernant le référendum relatif à la réfection du Chemin Thomas Maher:

- 13 mai 2006: Avis public de référendum
- 22 mai 2006: Lettre d'information du Conseil aux citoyens
- 24 mai 2006: Pré-réunion d'information avec les ingénieurs et le Conseil
- 10 juin 2006: Réunion d'information avec les citoyens à 10h00
- 25 juin 2006: Référendum

### **7347 – Dérogation mineure au 1054, Chemin Thomas Maher**

Il est proposé par le Conseiller Jacques Coulombe, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte de la demande de dérogations mineures concernant un quai et une transformation de la résidence actuelle en garage pour la propriété du 1054, Chemin Thomas Maher.

Ce Conseil autorise par conséquent la secrétaire-trésorière à publier ladite dérogation mineure dans le journal Le Courrier de Portneuf.

### **7348- Levée de la séance**

Il est proposé par le Conseiller Guy Jacob, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité de lever cette séance à 21h15.

---

**Vivian Viviers**  
**Secrétaire-trésorière**

---

**O'Donnell Bédard**  
**Maire**